

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal
Téléphone : PLATEAU 8511*

Administrateur PIERRE ASSELIN
Secrétaire de la Rédaction PIERRE BOUCHER

On est prié d'envoyer toute correspondance à la
case 4018 de l'Hôtel des Postes en mentionnant
sur l'enveloppe le service (Rédaction ou Adminis-
tration) auquel on veut s'adresser.

L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats-Unis et Amérique du Sud Autres pays	\$6.50	\$3.50	\$1.85
	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-
poste ou chèque affranchi, accepté et payable au
pair à Montréal.

Deuxième année — No 36

Le numéro: 5 sous

Montréal, mardi 23 avril 1935

Qui trompe le public ?

Le directeur général des Assurances sociales en France, M. L. Tomasoni, dans une lettre du 23 février que nous avons reproduite le 11 mars, disait :

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la loi du 5 avril 1928 sur les Assurances sociales, modifiée par la loi du 30 avril 1930, n'a pas organisé l'assurance chômage proprement dite, mais seulement la conservation des droits des assurés chômeurs aux assurances maladie, maternité, décès, vieillesse et invalidité.

Les assurés chômeurs bénéficient pendant 4 mois au maximum, par période annuelle, du versement à leur compte de la double contribution patronale et ouvrière correspondant à leur salaire.

Le Gouvernement, les départements et les communes ne contribuent en rien à ces versements, qui sont effectués par la Caisse Générale de Garantie créée par la loi du 5 avril 1928, sur les fonds provenant des cotisations acquittées au titre des assurances sociales.

Les Services du Ministère du Travail ne sont pas actuellement en possession des éléments statistiques permettant de chiffrer le nombre des chômeurs qui bénéficient de la garantie chômage pour la période trimestrielle en cours.

Ainsi donc, en vertu de la loi française du 5 avril 1928, modifiée par la loi du 30 avril 1930, l'assuré contre la maladie, contre la vieillesse ou contre l'invalidité peut conserver ses droits pendant quelque temps en cas de chômage, sans être rayé pour défaut de paiement de ses contributions. On le voit, cela n'a rien de commun avec l'assurance-chômage telle qu'on est en voie de l'établir en notre pays. Cette différence essentielle, nous l'avons fait observer aux RR. PP. Jésuites qui rédigent pour plus de cent paroisses différentes l'ACTION PAROISSIALE.

Au point de vue professionnel, l'erreur n'avait pas une grande importance : « Je me suis trompé, cela arrive à tout le monde, passons à autre chose. » Mais ce n'est pas ainsi que procède le bulletin des RR. PP. Jésuites. Écoutez-le :

C'est donc à tort que nous avons cité cette loi (d'avril 1928) comme preuve de l'assurance-chômage en France, mais le tort est autrement plus grave de nier la réalité du fait et de tirer de cette négation erronée des conséquences odieuses.

En d'autres termes, c'est nous qui trompons le public et qui payons d'audace. Avec un questionnaire du nom de Tomasoni (que cela ressemble à Frimacconi!), on ne sait jamais si on ne se fait pas bernier.

Voici cependant un petit papier plus orthodoxe. C'est un passage d'un article des ETUDES (no du 20 mars 1935) sur le foisonnement du fonctionnarisme en France. Il se lit ainsi :

Le risque chômage est le seul que ne couvre pas la récente institution des Assurances sociales. Depuis 1930, l'Etat oblige, non seulement tous ses fonctionnaires, mais tous les salariés, à lui verser une part de leurs gains, et prend, en échange, à sa charge toutes les dépenses que leur impose l'invalidité, la maternité, la maladie, la vieillesse. C'est ainsi au tiers de la population française que l'Etat doit tout un ensemble de garanties, analogues à celles qu'il accorde à ses fonctionnaires.

Les ETUDES se trompent sur un point capital en disant que l'Etat, moyennant la contribution des salariés, prend à sa charge toutes les dépenses que leur impose l'invalidité etc. : on l'a vu, la caisse des assurances sociales, gérée par l'Etat, est alimentée par des contributions des ouvriers et des patrons. Les ETUDES n'en ont pas moins raison de constater que l'assurance-chômage n'existe pas en France, car dans ce pays-là il serait impossible de soutenir le contraire.

Chose bizarre, l'ACTION PAROISSIALE et les ETUDES sont toutes deux rédigées par les RR. PP. Jésuites.

Seulement, elles s'adressent à des publics différents...

Et l'ACTION PAROISSIALE a besoin de fausser les faits pour justifier sa campagne centraliste, pro-corporatiste... et bennettiste.

Olivar ASSELIN

* N. de la R. — Non pas égale, mais correspondante, ce qui est bien différent.

Vous n'aurez jamais à rougir d'être vu l'« Ordre » à la main.

Finances publiques et reprise économique

Si nous avons pris à l'Angleterre son «schème» d'assurance contre le chômage, nous ne suivons certainement pas son exemple en fait de finances publiques. M. Bennett, à son retour de Londres et autres lieux, ne sera sans doute pas en mesure de répéter avec le Chancelier de l'Echiquier de Grande-Bretagne : « Nous avons retrouvé 80 pour cent de notre ancienne prospérité ». Quel est donc le secret du ministre des finances anglais qui a rétabli, en grande partie, les relations normales entre le capital et le travail ? La réponse est simple et précise : l'Angleterre a un budget équilibré. Le gouvernement anglais a résorbé sa dette publique, qui était énorme, par des conversions volontaires, par la consolidation du déficit encouru du chef des assurances contre le chômage et, enfin, il faut bien le dire, par la dévaluation de sa monnaie. Tout cela, ajouté à un équilibre budgétaire obtenu par des dégrèvements, fait que l'Angleterre est en mesure de restaurer, aujourd'hui, le rythme normal de son économie.

Que faisons-nous au Canada ? Au lieu de provoquer le retour à la prospérité par de saines finances, nous créons tous les jours de nouveaux organismes d'Etat dont la seule mission, sous couleur de protéger tout le monde, est de dépenser largement et d'opérer des prélèvements de plus en plus lourds sur l'épargne et le capital du contribuable. Il n'y aurait rien d'étonnant si les 300,000 mots du rapport Kennedy sur les bénéfices coûtaient au pays une dizaine de dollars et plus par mot. Des législations, toutes aussi interventionnistes les unes que les autres, seront certainement la conséquence de ce rapport malin de bolchevisme, de fascisme et de libéralisme bourgeois. Le pays peut compter tout au plus sur une accalmie qui ne durera que le temps durant lequel nous serons privés de notre premier ministre, actuellement en voyage.

Il est impossible de dire pour l'instant jusqu'à quel point le rapport Kennedy arrêtera le mouvement de reprise commencé au cours de l'année dernière. Un texte de 300,000 mots, écrit en charabia aussi bien en anglais qu'en français, ne s'analyse certes pas en un jour. Ne le liront vraisemblablement d'un bout à l'autre que ceux qui l'ont rédigé et quelques journalistes et économistes anxieux de se renseigner sur tout. Une chose est désormais certaine, c'est que nous aurons vraisemblablement treize nouvelles commissions qui étendront leur emprise sur toute l'activité économique de la nation. Voilà encore qui donnera de l'espoir à tous les fonctionnaires en graine du pays.

Pour voir jusqu'à quel point le gouvernement Bennett empêche l'œuvre de restauration économique, il ne faut pas se contenter de prévoir les conséquences de l'enquête fédérale sur les bénéfices. Une des dernières de l'Etat fédéral, qui passe d'ailleurs inaperçue, est née de l'idée qu'il faut garantir à tout prix les dettes publiques des provinces de l'Ouest. Et, suprême ironie, le gouvernement fédéral recommande à ces provinces d'équilibrer leurs budgets et de lui soumettre tous les projets d'emprunt. Ottawa, qui n'équilibre pas son budget, conseille aux autres de faire ce qu'il ne fait pas lui-même.

Ce projet de garantie des dettes provinciales nous promet donc encore une autre danse des millions, toujours aux frais du contribuable. Les disponibilités que ces opérations exigent sont déjà de l'ordre de 120 millions de dollars. Les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie, qui ont une dette consolidée de 500 millions de dollars, doivent solder aussi une dette à court terme d'environ 100 millions. Pour consolider ces dettes à court terme, il faudra nécessairement recourir à l'emprunt et à l'emprunt garanti par le gouvernement central. Ces avantages ne s'accordent certainement pas pour rien. Ottawa demandera aux provinces renflouées de céder une large part de leur compétence financière. Toutes les provinces de l'Ouest, à l'exception de l'Alberta, ne se feront pas beaucoup tirer l'oreille par Ottawa puisqu'il s'agit pour elles d'obtenir de l'argent à de meilleures conditions.

Il n'y a pas que du mauvais dans ce plan de refonte des dettes des provinces de l'Ouest. Le projet, bien conduit, assainirait leur crédit, fort compromis. Les épargnants et les capitalistes seront sans doute moins effrayés de prêter leur argent aux provinces nécessiteuses à la condition que ces emprunts aient la garantie du gouvernement d'Ottawa. Une telle politique de consolidation des dettes provinciales provoquerait sans doute une baisse du loyer de l'argent, du moins dans cette partie du pays. La reprise économique et financière qui commence ne s'en porterait que mieux. Il ne s'agit plus maintenant que de faire accepter le projet de consolidation par toutes les provinces intéressées. M. Rhodes, dans le discours du budget, a bien vu cette difficulté tout en affirmant que l'opposition ne serait plus aussi forte qu'il y a deux ans.

Mais quelles seraient les conséquences d'une telle garantie financière fédérale sur le crédit du pays ? Ottawa a déjà fort à faire avec ses propres dettes. N'y a-t-il pas danger, pour un gouvernement dont les finances ne sont pas déjà trop bonnes, à garantir que d'autres gouvernements, qui dépendent de lui, feront mieux et n'auront pas de déficits budgétaires ? On peut être sûr qu'Ottawa n'équilibrera pas son budget

ENTRE GRANDS ESPRITS



— Y fait pas beau, à matin...
— Non, y pleut à varse... J'cré ben qu'on va avoir une été chaude...

L'adresse au roi

Le « très honorable » sir George Perley est sans doute très loyal envers la Couronne britannique, mais il l'est encore plus, si c'est possible, envers le « Right Honorable » R. B. Bennett. Il ne se lève à peu près jamais de son siège sans dire aussitôt, et quelle que soit l'importance du débat, qu'il regrette fort l'absence du « chef », dont les lumières, le courage, l'expérience, l'abnégation, l'esprit de travail...

C'est ainsi qu'il a fort déploré, la semaine dernière, le fait que le premier ministre n'ait pas pu présenter lui-même aux Communes l'adresse que le Parlement canadien a votée pour féliciter le roi du 25^e anniversaire de son avènement au trône. M. King, qui a appuyé la proposition, n'a pas manqué à son tour d'exprimer le même regret, ajoutant avec humour que M. Bennett trouverait probablement une compensation en la remettant en personne au roi, lors des fêtes du 6 mai.

L'adresse, qui a été rédigée par M. Cahane, manque complètement, à notre avis, de chaleur. Les mots sont bien là, mais il y manque le souffle, le je ne sais quoi qui donne un peu de vie au latin de ce genre. Je ne veux faire au secrétaire d'Etat nulle peine, même légère, mais je dois dire qu'il n'a rien du poète. Quand on se souvient de l'Ode à Louis XIII de Malherbe, de l'Ode aux Nymphes de Vaux de La Fontaine ou encore de la Gloire du Val-de-Grâce de Molière, le parlard de M. Cahane paraît bien terne, bien gris. Est-ce que l'inspiration lui a fait défaut ou que le sujet ne se prête pas à de grands développements ? Je l'ignore. Il est bien dommage, en tout cas, qu'on n'ait pas songé à organiser un grand concours entre tous les élèves de Rhétorique, qui auraient eu une magnifique occasion de parler du rôle merveilleux des premiers missionnaires du Canada, comme il est de rigueur de le faire dans tous les discours — quel que soit le sujet — au premier examen du bachelot.

Je n'ai pas besoin de dire que M. Cahane est resté dans les généralités les plus banales et qu'on ne trouve dans son court exercice littéraire rien de compromettant. Je cite le passage le plus important de son « humble adresse » (au sens latin du mot : terre à terre) :

Les années mémorables qui se sont écoulées depuis l'accession de Votre Majesté au Trône ont été témoins de grandes et importantes évolutions dans les conditions économiques (presque tous les sujets du roi sont en effet fauchés), sociales (grâce surtout au programme Bennett) et politiques (centralisation virtuelle des pouvoirs à Ottawa) qui ont constamment exigé l'exercice des plus hautes qualités de courage et de souveraine direction. Au cours de ces années, des progrès importants et marqués dans les relations constitutionnelles entre les diverses parties (1 ?) des dominions de Votre Majesté ont plus fermement établi l'unité dont leur allégeance commune à la Couronne est le symbole et l'inspiration.

Tout le reste consiste en formules de politesse à l'adresse du roi, de la reine et du prince de Galles.

J'espère, pour le roi, qu'il aura le temps de lire le HANSARD, car le premier-ministre intérimaire et le chef de l'opposition ont été beaucoup plus loquaces. Sir George Perley, dans son exposé des motifs, a même dit que « le lien entre les dominions et le Royaume-Uni n'est plus celui d'une colonie et d'une mère patrie, mais le lien existant entre des pays autonomes librement associés ». On sait

ni l'an prochain ni au cours des années qui suivront. Le ministre des finances fédérales n'a pas encore tari la source des dépenses et du déséquilibre budgétaire faite des législations sociales interventionnistes, accompagnées de leurs conséquences normales : les impôts dévorateurs.

Jean-Marie NADEAU

que ce n'est pas notre opinion, puisque nous croyons que les « dominions » ne sont, en définitive, que des possessions britanniques, d'« humbles » pions que l'Angleterre manœuvre à sa discrétion et à son avantage ; ce pourquoi nous l'admirons, d'ailleurs.

MM. Perley et King ont ensuite assuré, en termes presque identiques, que « dans les temps historiques, jamais il n'y a eu un quart de siècle plus dynamique, plus important et plus hérié de difficultés ». Ça aussi, c'est une opinion !

Je crois, toutefois, qu'ils ont tombé plus juste quand ils ont affirmé que l'évolution — plus apparente que réelle — du Commonwealth britannique avait renforcé le rôle du roi. Walter-Bagehot accorda au monarque constitutionnel trois prérogatives : celle d'être consulté, celle d'encourager et celle d'aveir. Personnellement, j'y ajouterais ; mais, selon sir George Perley, un roi de grand sens et très sage n'en souhaiterait pas d'autres. George V a pu apparemment s'en contenter ; il n'en reste pas moins qu'Edouard VII, qui était un fin diplomate, a exercé une action très importante sur la conduite des affaires extérieures de son royaume.

La plus grande faute que les Anglais pourraient commettre serait de suivre les travaillistes qui veulent supprimer la monarchie. Des imbéciles ont pu dire que le roi n'est qu'une machine à signer. C'est qu'ils se laissent impressionner par l'apparence des choses. De toute façon, il est certain que si la monarchie anglaise disparaissait, l'Empire se démembrerait à très courte échéance. Imaginez plutôt les Canadiens s'entendant d'allégeance à quelque politicien du genre Lloyd George, par exemple.

Les Anglais passent leur temps à vanter la démocratie. C'est se payer de mots. Si le régime parlementaire anglais n'est que rarement tombé dans les excès par quoi il se traduit ailleurs, c'est à ses monarques qu'il le doit. On dira que le système anglais manque de logique ; c'est sûr, mais les Anglais ont la grande vertu de ne pas s'empêtrer de ce frein ennuyeux. D'autre part, ils sont si conservateurs, si respectueux de l'ordre établi, si calmes et placides, qu'ils s'accoutent de tout. Il semble qu'ils pourraient rendre acceptable le communisme même, s'ils n'en donnaient la peine. En vérité, nos maîtres paraissent « mithridatisés » contre les régimes les plus vénéneux.

M. Jacques Bainville, de même, a montré, dans un livre remarquable qui vient de paraître et qui a été publié d'abord dans la REVUE UNIVERSELLE, que la constitution actuelle de la France est d'essence monarchique. Elle a été préparée par des monarchistes en prévision de la venue du comte de Chambord. C'est ce qui explique, avec le fait que les républicains n'ont pas commis de trop grandes fautes, que la République ait pu tenir le coup jusqu'ici.

Pour en revenir à George V, disons que s'il n'a pas joué un rôle aussi important que l'avait fait son père, il n'en a pas moins eu une influence discrète mais décisive, et qu'il a su tempérer les excès de certains de « ses » gouvernements.

Jules BAZIN

Trésors engloutis

Un officier de marine américain, M. Harry E. Riesenber, a réuni une documentation unique sur la situation et la valeur des trésors engloutis dans les profondeurs marines. Le résultat de ses recherches dépasse tout ce que l'on peut imaginer à ce sujet. Une véritable chaîne sous-marine forgée d'or s'étend, dit-il, du cap de Bonne-Espérance jusqu'aux côtes de l'Angleterre, en passant par l'Espagne et la France. A en croire ce spécialiste, on pourrait sauver au moins 75 p. 100 de ces trésors

Questions d'intérêt municipal

Toute la province de Québec est directement intéressée au progrès de Montréal. Que la métropole soit prospère, la population tout entière en bénéficie ; que Montréal soutienne 40,000 chômeurs, que son trafic diminue, que son industrie soit paralysée, le fisc provincial en subit le premier contre-coup, après quoi l'agriculture et l'industrie rurale déclinent considérablement. N'oublions pas que Montréal renferme presque la moitié de la population de notre province.

Au cours des quatre ou cinq dernières années, la situation de Montréal ne fut guère reconfortante. A la crise économique, générale au Canada, se superpose en notre ville une crise politique provenant surtout de l'incompétence et de la démagogie des conseillers municipaux. Mais la Province se montre prête à venir en aide à la Ville, et moins de projets saugrenus se font jour dans la presse. Tant mieux !

Le port

Enfin, et ce n'est pas trop tôt, le gouvernement d'Ottawa se décide à faire quelque chose pour l'amélioration de notre port ! Encore quelques années du régime actuel, et seules les chaloupes auraient pu aborder nos rives. Personne ne sera surpris d'apprendre que les trois millions et demi versés par le gouvernement de M. Bennett sont inscrits au budget des travaux extraordinaires pour combattre le chômage ; au budget du ministère de la Marine, le port de Montréal ne figurera probablement que pour des sommes insignifiantes. Que voulez-vous, la province de Québec n'a pas les députés fédéraux dans sa manche. Les travaux nécessaires au port de Montréal sont mis sur le même pied que le tunnel — d'utilité contestable — qui sera percé au prix d'un million de dollars dans le port de Toronto.

Il va sans dire qu'on emploiera la majeure partie des trois millions à des dragages. M. Duranleau a promis qu'à partir du mois d'août la profondeur du chenal sera d'au moins 32 pieds, de Montréal à la mer : dont acte...

Taux de péage

Les conseils municipaux de la rive sud continuent de réclamer une diminution des taux de péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier. Ces messieurs de Saint-Lambert, chers au cœur de M. Duranleau et pour cause... ne seront pas satisfaits tant qu'on n'aura pas aboli le péage sur ces deux ponts.

L'ORDRE a déjà publié une liste des principaux ponts à péage du Canada et des Etats-Unis. En la consultant, tout citoyen de Saint-Lambert apprendra que les pays barbares ne sont pas seuls à maintenir le péage sur les ponts publics.

Qui couvrirait le déficit d'exploitation du pont Victoria et du pont Jacques-Cartier ? Dans le premier cas, les chemins de fer de l'Etat paieraient la note ; dans le second, il appert d'une vague déclaration de M. Savigan que les contribuables de Montréal feraient les frais de la libéralité de M. Duranleau à l'égard de ses électeurs. Les usagers de Longueuil et de Saint-Lambert ne verseraient pas un sou de plus que les gens d'Halifax ou de Vancouver, mais nous, de Montréal, nous mettrions la main au gousset.

Il n'y a aucune raison de réduire les taux de péage sur ces ponts alors que Montréal accroît ses impôts et que les chemins de fer de l'Etat accumulent des déficits. La justice élémentaire commande que les usagers d'un pont en défrayent les premiers le coût d'exploitation.

L'urbanisme

Combien de temps a-t-il fallu à la presse et au public pour faire comprendre au Conseil municipal la nécessité de l'urbanisme ? On a enfin constitué une Commission d'urbanisme, et M. H.-A. Terreault, qui la dirige, est un ingénieur actif et compétent, dévoué à l'intérêt public.

Nommé depuis quelques mois à peine, M. Terreault a déjà fixé les grandes lignes d'une vaste campagne d'embellissement à laquelle se rallierait toutes les municipalités de l'île de Montréal. M. Terreault a fait connaître ses projets au public, et il invite maintenant à lui communiquer leurs suggestions les sociétés intéressées au tourisme et à l'embellissement de notre ville.

Il est inutile de dénoncer pour la centième fois les « horreurs » de Montréal. M. Terreault croit avec raison qu'il faudra, en premier lieu, régler sévèrement la construction et déterminer des zones d'habitation. Démolir des taudis, c'est bien ; mais empêcher la construction de bicoques vouées à devenir des taudis, c'est mieux. La Commission d'urbanisme peut rendre à la Ville de grands services pourvu que les commissaires soient très sur le volet et restent indépendants, non du Conseil municipal, mais des conseillers.

Dollard DANSEREAU

SUITE À LA 2^e PAGE

Visiter un musée, c'est s'instruire en s'amusant. Le Musée Commercial et Industriel de Montréal, 510 est, rue LaSalle, possède plus de 20,000 échantillons de produits bruts et manufacturés de toutes les parties du monde. Ouvert au public tous les jours de 9 h. à midi, de 2 h. à 5 h. ; les dimanches et jours de fête, de 2 h. à 5 h. Entrée libre. (1-2)

L'implacable germanisation

II

par André BOWMAN

Il ne faudrait pas croire que les efforts de la propagande et de la diplomatie allemandes se bornent à rallier autour de Berlin un pays-cléf comme la Pologne, si activement travaillée depuis maintenant deux ans. Les buts des dirigeants germaniques sont plus lointains et surtout beaucoup plus larges. Ils ne visent à rien moins qu'à germaniser les élites dans tous les pays d'Europe et même d'outre-mer, afin de se ménager l'opinion publique en leur faveur, chose absolument nécessaire pour faire triompher certaines revendications et surtout pour empêcher toute opposition effective lorsque viendra l'heure de la revanche. L'idée poursuivie par la germanisation des esprits ne s'arrête pas là : Berlin prépare ses positions diplomatiques afin de pouvoir réaliser une pénétration pacifique en plusieurs pays, et dans certains cas de procéder à une annexion pure et simple (comme ce serait le cas pour l'Autriche).

On peut voir par là l'importance qu'on attache à Berlin à la germanisation lente mais implacable des milieux dirigeants de l'étranger.

Une action de si grande envergure est naturellement longue à réaliser. Elle est difficile, car, les premiers temps, elle soulève des protestations et des réactions parfois violentes dans des pays qui n'entendent nullement se livrer directement ou indirectement à l'Allemagne. Dans tous les pays visés, il existe une élite aussi consciente du danger germanique (ou naziste) que du péril communiste, et cette élite n'hésite pas à protester, en termes parfois énergiques. Les agents de Berlin, qu'ils soient officiels ou officieux, savent employer les grands moyens pour faire taire leurs dénonciateurs ou leurs adversaires. A côté du chantage, de la menace, si habituels au caractère allemand, ils disposent de fonds suffisants pour mener à bien maintes intrigues habiles, que l'on retrouve au fond de presque toutes les affaires suspectes, de tous les troubles politiques qui secouent les petits et même les grands pays.

Il n'est pas exagéré d'attribuer à Berlin une bonne part de responsabilité dans les derniers événements balkaniques ; révolution grecque, coup d'Etat bulgare, troubles politiques en Roumanie et en Yougoslavie, victoires électorales des partisans du nazisme en Hongrie et, plus récemment, en Hollande. Il est certes encore difficile de déterminer le rôle exact joué par l'Allemagne dans tous ces cas, mais on peut tenir pour acquis que Berlin n'est pas resté étranger à toutes ces manifestations.

On annonçait, il y a quelques jours, la victoire complète du général Gembœs lors des élections législatives hongroises. On ne possède pas de détails sur les intrigues qui se sont menées pendant la campagne électorale, mais on sait que les agents allemands ont été extrêmement actifs dans tout le pays et particulièrement dans la capitale. On sait aussi que le général Gembœs a été ouvertement soutenu par les Allemands et qu'un gros effort a été fait pour gagner à la cause nazie les dirigeants politiques du pays. Dans quelques jours, quand on aura de plus amples informations, on pourra sans doute découvrir la main de l'Allemagne au fond de cette élection. En fait, on assiste à un glissement significatif des dirigeants et même du peuple du côté des nationaux-socialistes. La situation a même pris une telle ampleur que les relations austro-hongroises ne sont plus ce qu'elles étaient, pas plus du reste que celles qui existent entre Rome et Budapest.

Une fois encore, on assiste à une lente action de sappe des esprits par l'encouragement à l'extrémisme politique. Une Hongrie entièrement nazifiée serait un précieux atout entre les mains de l'Allemagne qui, plus que jamais, vise à l'hégémonie en Europe centrale. C'est pourquoi les dirigeants de Berlin n'ont ménagé aucune peine, aucun effort pour aider à la victoire des ultra-

hongrois. Les esprits sont gagnés à la cause allemande; il ne s'agit plus maintenant que de les maintenir dans le même chemin.

André BOWMAN

Questions d'intérêt municipal

SUITE DE LA 1ÈRE PAGE

L'île Sainte-Hélène

Faudra-t-il abandonner l'exploitation de l'île Sainte-Hélène à des syndicats étrangers? L'inertie du Conseil municipal donne lieu de croire que jamais il n'amènera une plage populaire sur la rive sud de l'île. Ferrés sur les expropriations et le pavement des rues, les conseillers sont perdus quand il est question d'urbanisme, de salubrité publique, d'honnête récréation pour les familles et en particulier pour les enfants. Nos édiles réclament alors un tuteur, fut-il Jimmy Walker, l'ex-maire de New-York. Il va sans dire que nul parmi eux n'accepterait d'éprouver pour appuyer un projet plutôt qu'un autre: leur sens des responsabilités est trop élevé pour cela.

Des deux projets soumis au Comité exécutif, celui de M. George F. Driscoll paraît le plus avantageux. Les financiers européens dépenseraient environ 10 millions pour l'aménagement de l'île: cela veut dire que dans vingt-cinq ans, à l'expiration du bail, la Ville n'hériterait pas que de baraquets et de bicoques branlantes. Le syndicat européen envisage la construction d'une vaste salle de concert et d'un pavillon de danse. Dans ce projet, s'il faut en croire ses auteurs, rien n'aurait le caractère forain: ni carrousels, ni montagnes russes, ni aucun de ces « amusements » qui ont rendu Coney Island célèbre.

Le projet européen comporte un autre avantage qui, pour être purement négatif, n'en serait pas moins réel. M. Allan Bray, pour des raisons de lui connues, se complait au projet américain. Or il est rumeur que si le Comité exécutif rejette les propositions de M. Bray, celui-ci, en manière de représailles, abandonnera la présidence de la Commission des jardins municipaux. Puisque M. Bray met ses menaces à exécution! Il n'a pas été si heureux dans ses suggestions pour l'embellissement du Mont-Royal que le public ne se réjouisse de ce départ inespéré. Si M. Bray veut jamais démissionner, de grâce qu'on ne le retienne pas!

La parole est maintenant au Comité exécutif et au Conseil municipal: qu'ils se décident avant le mois de septembre. Qu'ils se rappellent, de plus, en examinant les projets soumis: 1° que l'île Sainte-Hélène n'est pas aussi étendue que le Groënland; 2° qu'elle appartient en premier lieu aux familles et aux enfants.

L'île de Montréal est assez vaste pour loger encore plusieurs théâtres, dancing et lieux d'amusement analogues: il n'est donc pas indispensable d'en encombrer l'île Sainte-Hélène.

Publicité

Le Board of Trade s'imagine aisément qu'à Montréal il est seul à se préoccuper du bien public. Une chose, entre mille autres, l'intéresse de préférence: la renommée de Montréal à l'étranger. Non qu'il contribue à accroître d'une façon notable la bonne réputation de Montréal auprès du gouvernement d'Ottawa, aux Etats-Unis ou en Angleterre; au contraire, il clame à tous vents et dans tous les coins du ciel son mépris pour les « French aldermen », les mauvais état de nos finances et l'incurie de l'Administration municipale. Il ne vient jamais à l'esprit d'un Mayor ou d'un Henderson que le Board of Trade puisse avoir tort. Voici le refrain favori de cet organisme: il faut attirer à Montréal des industries nouvelles, il faut encourager le tourisme. Jusque-là, tout le monde est d'accord; mais les affaires se gâtent quand le Board of Trade propose l'établissement d'un bureau de publicité. Entendons-nous bien: personne n'empêche le Board of Trade de constituer à ses frais un bureau de publicité, un office de renseignements ou tout autre organisme qui lui plaît; mais nous ne croyons pas que la Ville, dans le délabrement actuel du budget, puisse lui verser un subside pour qu'il organise à sa manière un bureau de publicité dont le premier et peut-être l'unique avantage serait de procurer des emplois à trois ou quatre amis.

Le président actuel du Board of Trade, M. Henderson, a soutenu contre M. Léon Trépanier, l'un des conseillers municipaux les plus expérimentés, une polémique acerbe sur les mérites de certaine Commission instituée naguère à la demande même du Board of Trade et dirigée par celui que notre directeur, alors au CANADA, appelait « l'artificieux M. Holland ». La Commission Holland fit des embarras et mourut, non sans avoir coûté plusieurs millions de dollars à la Ville. Cela, M. Henderson ne peut le nier; et M. Trépanier a raison de rappeler cette malheureuse expérience du Board of Trade. Mais n'allez pas croire que M. Henderson cesse jamais de grogner. Toronto a un bureau de publicité qui, paraît-il, fait merveille: instinct d'imitation oblige.

Dollard DANSEREAU

PARAITRA FIN AVRIL
EDOUARD MONTPETIT
LES CORDONS DE LA BOURSE
\$1 l'exemplaire — \$8 la douzaine
EDITIONS ALBERT LEVESQUE
MONTREAL

PARAITRA FIN MAI
LOUIS DANTIN
GLOSES CRITIQUES
(2e série)
\$1 l'exemplaire — \$8 la douzaine
EDITIONS ALBERT LEVESQUE
MONTREAL

La tribune du lecteur

La rédaction de l'Ordre n'est responsable ni des idées ni de la forme de ce qui paraît sous cette rubrique.

Remerciements d'un curé

Suite 19, Ferguson Apts., Saskatoon, le 16 avril 1935.

Monsieur Olivier Asselin, 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Cher monsieur Asselin,

Permettez-moi de venir vous remercier bien cordialement d'avoir publié dans l'ORDRE l'article que je vous ai envoyé sur ma paroisse de Saskatoon. Je comprends que j'ai été en cette circonstance l'objet d'un traitement de faveur: ce genre de publication ne fait pas partie de votre programme.

Inutile de vous dire que je suis beaucoup de la lecture de votre journal; c'est un témoignage bien humble que je suis heureux d'ajouter à tant d'autres. J'attends avec impatience votre article en réponse aux remarques de Son Eminence — ce numéro du journal doit m'arriver demain. Combien je souhaite que cet écrit, qui doit être guetté d'un peu partout, ne provoque rien qui puisse nuire au beau travail que vous accomplissez si opportunément!

Comme je vous le disais au bas de mon article de la semaine dernière, j'ai adressé ma prose à seize journaux; jusqu'à date l'ORDRE, le BIEN PUBLIC et la PRESSE l'ont publiée à ma connaissance, c'est donc dire qu'environ 300.000 personnes ont pu jeter les yeux sur la situation que j'ai exposée au sujet de notre organisation. Je n'ai pas encore reçu un seul cachet! Vous allez peut-être croire que j'en suis surpris? Pas beaucoup: je dois vous dire clichément « qu'il y a des fils d'argent sur mes tempes... » Mais vous, qui avez déjà établi une relation entre le grec et le signe de piastres, n'auriez-vous pas une suggestion à me faire pour tourner le vent dans mes voiles?

Je m'excuse, cher monsieur Asselin, de vous voler du temps avec mes enfantillages. De nouveau merci, et mes meilleurs vœux pour le succès de l'ORDRE. Plusieurs, comme moi, « manqueraient » M. Parizeau; la disparition de Chicoine est sans doute aussi une privation pour les lecteurs.

Bien cordialement vôtre,

L.-A. DEMERS

Note de la Direction. — M. le curé Demers n'appartenant pas à nos diocèses, nous ne craignons pas de le compromettre en publiant sa lettre; supprimer son nom, ce serait permettre à certaines fripouilles que nous connaissons, que les usages du journalisme nous forcent à qualifier de confrères, d'insinuer que cette lettre est de notre fabrication. Que ce curé ne croie pas d'ailleurs avoir reçu à l'ORDRE un traitement de faveur: les œuvres comme la sienne ne furent jamais traitées autrement chez nous. S'il n'a pas encore reçu de réponse à sa demande de souscription, qu'il s'en prenne à l'espèce de sentiment national que la glorification du mouton a créé dans le Canada français. Nous regrettons qu'un récent incident imprévu et imprévisible, en nous privant de notre gagne-pain, ne nous permette pas de lui envoyer quelques dollars. Peut-être quelqu'un de nos lecteurs voudrait-il prendre notre place.

La Société canadienne pour l'Enseignement commercial participera au Congrès de Prague

Lors de l'assemblée triennale de la Société canadienne pour l'Enseignement commercial tenue à Montréal le 2 février dernier, à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, le président, M. Henry Laureys, attirait l'attention des membres sur le Cours international d'expansion commerciale et sur le Congrès international de la Société internationale pour l'Enseignement commercial, qui auront lieu cet été à Prague, en Tchécoslovaquie.

On sait que la Société internationale pour l'Enseignement commercial, dont le secrétariat permanent est à Zurich, est aujourd'hui répandue dans toutes les parties du monde. Parmi ses membres, elle compte non seulement des personnalités de l'enseignement universitaire, secondaire et primaire, mais aussi de nombreux hommes d'affaires convaincus de la nécessité de la préparation aux affaires.

La Société internationale pour l'Enseignement commercial organise tous les trois ans un Congrès international qui réunit un grand nombre de personnes. Le dernier a eu lieu à Londres en 1932. Au nombre de ceux qui y participèrent, on peut mentionner des délégués des principales universités anglaises et du gouvernement anglais, ainsi que des éducateurs et des hommes d'affaires du monde entier. Pour marquer davantage toute l'importance de ce congrès, on peut ajouter que la ville de Londres reçut officiellement tous les congressistes et que le Prince de Galles, à la séance de clôture, affirma que la formation universitaire des hommes d'affaires est à la fois un actif et un besoin.

Le prochain Congrès international pour l'Enseignement commercial se tiendra cette année à Prague (Tchécoslovaquie) du 2 au 6 septembre. On y présentera des rapports instructifs et intéressants. Immédiatement avant le Congrès aura lieu le XVIIe Cours international d'Expansion commerciale. La Société canadienne y sera représentée, comme à Londres, par quelques-uns de ses membres.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire de la Société canadienne pour l'Enseignement commercial, 535, avenue Viger, Montréal.

Si votre banque vous refuse des billets français, portez votre argent à une banque qui en aura.

REVUE DE LA PRESSE CANADIENNE

Les billets jumeaux

Maintenons la rubrique.

Voici le PETIT JOURNAL qui insiste sur la conséquence probable que pourrait avoir notre trop grande condescendance si nous acceptions sans protester les billets anglais au lieu d'exiger les billets français aux banques qui se font prier pour nous en donner: le retrait du billet français, tout simplement.

On signale de tous côtés des incidents auxquels donnent lieu les nouveaux billets de la Banque du Canada. Chacun d'eux est peu grave, mais l'ensemble est symptomatique et pourrait devenir fâcheux. A part les banques canadiennes-françaises, très peu nombreuses, on donne aux guichets des billets libellés en anglais. Si les Canadiens-français les acceptent, ces billets circuleront seuls, et dans quelque temps on fera rapport à Ottawa qu'il est inutile d'imprimer des billets en français, dont la circulation est très faible. Le tour sera joué. Si au contraire nous réclamons, comme c'est notre droit et notre devoir de le faire, des billets français, nous nous maintenons dans le rôle d'éternels protestataires, bien qu'il nous dégoûte du régime de la Confédération.

Le confrère rappelle qu'il a été de ceux qui avaient prévu les inconvénients si faciles à prédire qui résulteraient des billets jumeaux. Puis il ajoute ces lignes peu tendre pour nos députés:

Des députés et des ministres canadiens-français, qui faisaient passer la consigne du parti avant l'intérêt et l'honneur de la race, ont refusé de défendre le projet seul digne, et seul pratique des billets bilingues: une langue au recto, une autre au verso. Quelques-uns de ces députés et ministres ont même essayé de soutenir l'insoutenable thèse que la solution adoptée était, pour nous, la meilleure. Ils voient aujourd'hui d'évidence leur erreur. La reconnaissance n'est-elle pas l'approche des élections les engagera-t-elle à lâcher d'y remédier? Armand Lavergne n'est plus pour soutenir le bilinguisme, mais le sentiment patriotique est en réveil chez nous.

Commençons par réclamer — puis qu'on nous condamne à toujours réclamer — des billets libellés en français. Et essayons d'obtenir dans un proche avenir la solution satisfaisante pour tout le monde que tous les Canadiens-français désirent. Le billet bilingue.

Précédemment le QUARTIER LATIN avait publié, sous la signature de M. J.-Gérard Joncas, la protestation des étudiants.

Depuis l'ouverture de la Banque du Canada les journaux rapportent, à tous les jours, les nombreuses complications qu'amène la distribution des billets de banque unilingues aux clients français ou anglais. Ces derniers cependant ne montrent en général plus de réticence (mais seulement par défiance) en leur servant des billets français. Ils avouent n'y rien comprendre... pas même les chiffres. On aurait évité ces ennuis en imprimant des billets bilingues, mais la vue du français a le don d'affecter terriblement la rétine d'un jeune bilingue de nos chers amis, les Orangistes.

Sur l'attitude des banques anglaises, l'ILLUSTRATION raconte un petit fait, après avoir rappelé que « le ministre des Finances vient de déclarer officiellement que toutes les banques sont censées donner des billets français à qui les demande » et que « les banques qui ne gardent pas de deux séries de billets violent la loi ».

Ainsi personne n'a à se gêner. Il faut demander, exiger et ne pas céder. L'un de nos amis, armé de texte de la loi, a demandé à un caissier de l'un des villos des billets français. La succursale n'en tenait pas. Notre ami est entré chez le gérant, et dans le meilleur anglais du monde, a renouvelé sa demande. Le gérant a répondu, aussi poliment, que sa maison ne lui avait pas encore envoyé de billets français. Le client a fait lire l'article de la loi cité par M. Rhodes, après quoi le gérant a téléphoné au bureau-chef et, dès le lendemain, les banknotes françaises s'amenaient.

Et après cette anecdote, la recommandation suivante:

Il est très facile de se faire entendre, quand on le fait avec une politesse ferme qui ne désarme pas. Le gérant de banque qui se fait demander le billet français dans un anglais meilleur que le sien voit tout de suite que c'est une question de principe et qu'il faut plier.

Et puis, un petit chantage peut rendre service. Au monsieur qui répond bêtement, il y a toujours moyen de dire, en souriant: « L'anglais suppose, you would fancy the Head Office reading a complaint about you in the French papers? ». Les gérants n'aiment pas la publicité défavorable. L'arme est bonne auprès de ceux qui ne comprennent pas.

Puisque c'est aux banques qu'il incombe d'appliquer la loi, ne leur laissons pas de répit: quand elles en auront connu tous les inconvénients, elles obtiendront bien le billet bilingue, car leur voix est plus puissante que la nôtre auprès des gouvernements.

M. Chamberlain, démographe

La TRIBUNE nous fait part des dernières préoccupations de M. Chamberlain:

En Angleterre, le Chancelier de l'Echiquier, M. Neville Chamberlain, s'inquiète de la diminution considérable des naissances et craint que bientôt son pays ne soit plus en état de fournir aux dominions des contingents d'émigrants aussi nombreux que par le passé.

Le confrère ne trouve pas qu'il y ait lieu pour nous de partager les inquiétudes démographique-politico-impérialistes du sieur chancelier: il suffit d'un bref rappel de ce que fut l'immigration britannique au Canada.

Ce dernier point de la déclaration de M. Chamberlain ne saurait être pour le Canada un sujet d'alarme, car notre pays a déjà reçu plus que sa part d'immigrants de la région de l'Est, et la culture du sol est, disons-le, plus que sa part d'indésirables et de gens tarés moralement et physiquement. C'est pourquoi nous ne nous accorderons jamais avec ce quotidien anglais de chez nous qui invitait, il y a moins d'un an, l'Angleterre à diriger vers la région des Cantons de l'Est quelque chose comme un million d'immigrants.

Des immigrants, nous en recevons encore beaucoup trop pour ce qu'ils nous ont donné jusqu'à date de preuves qu'ils pouvaient s'acclimater chez nous convenablement et contribuer, par leur travail et par leur bon esprit, à la prospérité du Canada.

Sans les centaines de mille émigrants entrés au Canada depuis la guerre, le problème du chômage serait facile à résoudre au Canada, continue la TRIBUNE qui conclut: « M. Chamberlain, gardez vos émigrants! »

A ce propos, il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'une dépêche d'Ottawa, en date du 9 avril, fixait à \$53.855 le nombre d'immigrants britanniques que notre pays a accueillis de plein gré et avec trop peu de défiance depuis une dizaine d'années. Qui donc aurait le culot d'affirmer qu'au cours de cette décennie pareil accroissement de population a été d'un précieux apport à notre pays? Ne serait-on pas plutôt stupéfié de connaître le nombre exact de ces immigrants que les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux doivent, en ce moment, secourir, vêtir, loger, nourrir?

La charité est une belle vertu, mais ce n'est plus de la charité, c'est de la grosse bêtise que de permettre aux pays d'outre-mer de diriger vers le Canada le trop-plein de leur population pour l'unique plaisir que l'on éprouve à faire la charité.

M. Chamberlain, gardez vos émigrants!

Et gardez-les longtemps!

Les universitaires au parlement

Le projet que M. Boulanger vient de remettre d'actualité continue d'alimenter la chronique. L'ÉVÈNEMENT y est bien favorable en principe, mais ne croit pas que le moment soit propice. Le confrère exprime même l'opinion que les hommes médiocres seraient élus plus facilement dans les universités qu'ailleurs. Cela ne manquera pas de faire sursauter un certain nombre de nos universitaires... Voyons toujours l'opinion de l'ÉVÈNEMENT:

M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse, est un des membres de la Chambre des Communes qui font honneur à notre province. C'est un homme de parti mais pas un fanatique. Il a de la largeur de vues et des idées. Dans son dernier discours, il a relancé le projet d'une représentation des universités dans les Parlements. Il y a longtemps que cela existe en Angleterre, où Oxford et Cambridge sont de véritables villes. Tout en faisant du journalisme à la « Patrie » de Montréal, nous avons été confrères — M. Boulanger a étudié le Droit à l'Université McGill, qui lui paraît, avec raison, copiée sur les institutions d'Angleterre et capable d'élire des députés. Mais, de son temps, McGill, il n'y avait pratiquement que des étudiants canadiens. Aujourd'hui, les étrangers y sont très nombreux. Il serait difficile de créer une représentation parlementaire à McGill et la chose est encore irréalisable dans nos universités canadiennes-françaises. Nous avons eu et nous avons encore des sujets d'élite dignes d'être élus. Quels services n'aurait pas rendus un Arthur Rousseau à la Chambre dans la préparation des lois sociales comme l'Assistance Publique, par exemple? Un Ferdinand Roy serait une précieuse acquisition pour l'Assemblée législative. Mais auraient-ils été élus! Il est possible que si nos universités étaient appelées à choisir des représentants parlementaires, les hommes médiocres y triompheraient encore plus facilement qu'ailleurs.

L'idée est bonne et nous savons grés à M. Oscar Boulanger de l'avoir posé carrément à Ottawa. Mais le temps n'est pas mûr pour cela.

Retenons surtout que, lui aussi, l'ÉVÈNEMENT trouve l'idée bonne.

Les concordats et le crédit

Le PROGRÈS DU GOLFE résume le débat qu'a provoqué à l'Assemblée législative le démagogique projet de M. Guertin d'instituer des concordats à l'avantage des « petits » propriétaires urbains. Puis il revient sur le sujet qui lui est familier: les effets des concordats sur le crédit de la classe agricole.

Pour estimer la dépréciation soufferte par le crédit du cultivateur, il n'est pas de meilleure preuve que d'offrir en vente, à l'heure actuelle, une créance garantie par hypothèque sur une ferme!

Les conséquences de la loi des concordats se manifestent aussi d'une façon tangible par l'obligation à laquelle se voient réduits maints créanciers de modifier leurs dispositions testamentaires, de réduire ou simplement révoquer certains legs.

Que de bouleversement et d'embaras cette malheureuse loi produit déjà, et dont les effets se feront peut-être longtemps sentir, au détriment de la classe la plus utile et la plus sympathique, qui a toujours et aura toujours besoin de son précieux crédit, sa « bonne renommée », auprès des autres classes de la société.

Non contents d'avoir provoqué ces bouleversements — comme si notre pauvre société n'en avait pas déjà assez! — nos législateurs songent à les multiplier en étendant aux classes urbaines l'extraordinaire cadeau qu'ils ont donné à la classe paysanne!

Le « Quartier latin »

Il est d'usage au QUARTIER LATIN de publier des numéros spéciaux en certaines occasions, à Noël et à Pâques en particulier. On sait que cette année les étudiants ont donné à leur journal une tenue vraiment remarquable à tous points de vue. Ils ont voulu terminer leur année en la couronnant par un succès sans précédent. Ils ont publié à Pâques un numéro luxueux de quarante pages, abondamment illustré de photos et de dessins, excellentement rédigé par une équipe d'étudiants et des collaborateurs extérieurs, le tout présenté dans une toilette typographique qui leur fait honneur, car malgré quelques coquilles elle est très soignée dans l'ensemble. La mode est aux numéros volumineux. Mais le volume, qui est un défaut dans beaucoup de cas, n'en est plus un lors-

L'imprimerie de la Patrie exécute les travaux les plus difficiles. Demandez-nous prix. Tél.: LA 3121.

PARAITRA FIN MAI
Enquête de l'Action Nationale
L'ÉDUCATION NATIONALE
75c l'exemplaire — \$6 la douzaine
EDITIONS ALBERT LEVESQUE
MONTREAL

qu'on ne le recherche pas pour lui-même, lorsque la qualité se maintient de la dernière page. Il ne faudrait pas conclure que le QUARTIER LATIN de Pâques pourrait se comparer à l'ILLUSTRATION de Noël (celle de France!); mais vraiment les anciens rédacteurs du journal des étudiants aimeraient pouvoir dire qu'ils ont fait non pas mieux mais seulement aussi bien « dans leur temps ». Ils ne peuvent dire car je ne crois pas qu'on ait jamais fait aussi bien au QUARTIER LATIN, pas même de « mon » temps... Bravo!

Georges LANGLOIS

La lutte contre le cancer

Communiqué du ministère de la Santé publique

De 1926 à 1933, la mortalité cancéreuse par 100,000 habitants a atteint les taux suivants:

1926	1927	1928	1929
81	83	88	90
1930	1931	1932	1933
91	92.4	95.5	100

Au reste, ce rapide accroissement du taux de la mortalité par le cancer s'applique à tous les pays. Chacun reconnaît que, presque partout, les moyens de traitement et de dépistage du cancer font grandement défaut. Aussi, en face d'une telle carence, certains pays ont pris les mesures voulues pour créer des cliniques et des centres anticancéreux. C'est ainsi que fut fondé en France l'Institut du radium de Paris, organisme qui possède une quantité suffisante de ce précieux métal pour pouvoir en distribuer à un certain nombre de centres de traitement. A Stockholm, le gouvernement suédois a établi un Institut pour le traitement du cancer. Cette clinique, désignée sous le nom de « Radiumhemmet », est reconnue comme un modèle du genre. De toutes les parties de la Suède, des patients cancéreux sont dirigés sur cet Institut pour y être traités. Le gouvernement assume les frais de déplacement, voire de traitement, des malades indigents. De plus, l'Etat fournit le radium utilisé par l'Institut. Organisé depuis quelques années, cet établissement a compilé des données statistiques qui, on s'en rendra compte en parcourant le résumé suivant, ne manquent certes pas d'intérêt. La guérison a été obtenue dans les proportions suivantes: 68 pour 100 dans 200 cas de cancer de la face; 68 pour 100 dans 66 cas de cancer de la lèvre; 62 pour 100 dans 113 cas de cancer de la bouche; 22.4 pour 100 dans 500 cas de cancer du col utérin; 43 pour 100 dans 46 cas de cancer du corps utérin. Les chiffres précités représentent le nombre de malades en vie cinq ans après le traitement, et n'accusant aucun symptôme de récurrence. Au reste, si l'on considère l'ensemble des cas de cancer traités au « Radiumhemmet », à Stockholm, on se rend compte que la proportion de guérisons obtenues, — sans récurrence dans les cinq années consécutives au traitement, — atteint 38.5 pour 100. Or, pour la plupart, ces résultats heureux sont dus à la radiumthérapie. Par ailleurs, la Norvège et le Danemark sont presque aussi avancés que la Suède du point de vue des centres de traitement pour le cancer.

Partout, on tente de sérieux efforts en vue d'augmenter les quantités disponibles de radium et d'assurer aux patients cancéreux les services de spécialistes en radiumthérapie. Au cours des trois années dernières, on a constaté de rapides progrès au Canada: création de dispensaires et de centres de diagnostic, distribution plus généreuse de radium pour le

traitement des malades. Toutefois, dans ce domaine, il reste encore beaucoup à faire. Ce qu'on ait recours à l'opération chirurgicale, à la cautérisation, ou encore aux applications de radium ou de rayons X, le traitement du cancer, il faut le dire et le répéter, doit être institué dès l'apparition des signes prémonitoires. Aussi bien, pour une large part, la lutte contre le cancer doit-elle consister à mener au sein de nos populations une campagne de propagande éducative. Cette campagne, il va sans dire, aura pour but principal de gagner la confiance du public et de l'éclairer sur la nécessité du diagnostic précoce et du traitement immédiat de toute lésion tumorale.

Ce qui s'impose au Canada, c'est l'union intime et la parfaite coopération entre les médecins, les cliniciens, les radiologistes et les pathologistes, et, par-dessus tout, la formation de spécialistes compétents, soit en radiologie, soit en radiumthérapie.

Toute offre d'un dollar ou plus, par famille, aidera à combattre le cancer au Canada. Adressez, dès aujourd'hui, votre obole à lady Bessborough, à Ottawa. Et n'oubliez pas d'écrire bien lisiblement votre nom et votre adresse.

FAITES DE
METHOT
VOTRE LIBRAIRE
LANCASTER 4708
325 est, rue Sainte-Catherine

UNE SESSION DE LA COUR DU BANC DU ROI
ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la Cité de Montréal, le
VENDREDI, 10 MAI PROCHAIN, A DIX HEURES DU MATIN.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre toute personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes personnes intéressées d'y être présentes.
Je donne avis aussi à tous les juges de paix pour le district susdit de s'y trouver avec tous leurs documents.
Le shérif,
OMER LAPIERRE.
Bureau du Shérif,
Montréal, 17 avril 1935.

★ Théâtre STELLA ★
CETTE SEMAINE
COCKTAIL
pièce en 3 actes par YVETTE MERCIER-GOIN
ANTOINETTE GIROUX JACQUES AUGER

Cigarette
GRADS
CONSERVEZ LEZ "MAINS DE BRIDGE" — Nous acceptons maintenant comme série complète 52 cartes en série ou non.
L. O. GROTHE LIMITEE, MAISON CANADIENNE ET INDEPENDANTE

Un excentrique
Récemment, alors qu'il régnait en Suède un froid sibérien, on vu, dans les rues de Helsingborg, un homme d'une trentaine d'années se promener les pieds nus et vêtu seulement d'un pyjama. Il allait d'un pas nonchalant, une cigarette aux lèvres, exactement, comme il l'eût fait sur une plage à la mode, au mois d'août.

Il y a quelques semaines, à Paris, un excentrique du même acabit s'est livré au même manège, mais son geste n'a eu d'autre conséquence que d'éveiller la curiosité des passants.

A Helsingborg, les choses ne se sont pas passées ainsi: à peine l'homme au pyjama avait-il pu parcourir quelques dizaines de mètres, qu'on voyait accourir des policiers qui, sans vouloir écouter ses explications, l'emmenaient à l'hôpital. Interrogé sur son identité, l'homme n'a pu fournir aucun renseignement précis, mais il est entré dans de longues considérations sur le droit qu'il a des citoyens, à la condition de ne pas faire scandale, de se vêtir comme bon leur semble et sans égard pour la température...

Mais ce raisonnement, auquel il n'y a logiquement rien à redire, a laissé les policiers parfaitement froids...

Humour anglais
Le visiteur. — Tu fais la vaisselle, Binks? Je croyais que tu avais une femme de ménage.
M. Binks. — Oui, mais je viens de l'épouser!

L'acier au manganèse, marque « Soral », d'un alliage spécial, pour mâchoires de concasseurs, revêtement intérieur de malaxeurs d'asphalte, semelles de chemilles pour excavateurs et tracteurs, outillages miniers, etc. est reconnu de qualité supérieure; il est employé par la majorité des entrepreneurs de pavage. En général, l'industrie minière du Québec fait aussi grand usage de ce matériau.

Aucun Canadien ne doit oublier qu'en achetant des marchandises ou des produits fabriqués par nos manufacturiers il accompli un devoir social et collabore à l'expansion de nos propres industries. C'est là du patriotisme bien compris. (r)

CARTES D'AFFAIRES
Tous les grands hebdomadaires parisiens
CANINE — JE BUIS PARTOUT
MARIANNE — GRINGOIRE
Toutes les dernières nouveautés en librairie
Librairie J.-A. PONY Ltée
554 est, rue Sainte-Catherine HA 2877

FAITES DE
METHOT
VOTRE LIBRAIRE
LANCASTER 4708
325 est, rue Sainte-Catherine

L'EURODONAL n'a jamais été égalé. Depuis vingt ans remède par excellence des personnes sédentaires, il prévient et combat: goutte, gravelle, rhumatisme, artériosclérose, obésité. Prenez un verre d'EURODONAL tous les soirs: c'est un sage de santé.

Les bibliophiles de bon goût s'adressent à
LA RELIURE
PHILIPPE BEAUDOIN
170 ouest, rue Craig PLATEAU 4038

Venizelos et la Crète en 1897

(Du Temps)

Est-ce parce que j'étais plus jeune de trente bonnes années ? Le fait est que je me souviens de celle-ci comme d'une époque délicieuse. Je revenais à peine de Madagascar qu'un journal m'envoyait, du côté ottoman, suivre les opérations de la guerre gréco-turque, qui venait d'éclater et s'est terminée, comme on sait, par l'annexion à la Grèce de la Thessalie. J'ai crevé de faim pendant trois mois, car les Turcs ne nous ravitaillaient guère qu'en pain et en café. Quand l'estomac protestait, on entreprenait ce que nous appelions « une expédition alimentaire ». Je veux dire qu'on filait à cheval dans les lignes hellènes et qu'on s'emparait d'un mouton, le mettant au travers de sa selle. Alors le propriétaire ou le berger poussait les hauts cris. On lui jetait, suivant le cas et les mouvements de sa générosité, un ou deux modjidihs, c'est-à-dire de quatre à huit francs or. Sur quoi le propriétaire ou le berger vous tirait par la botte, vous envoyant presque par terre. On croyait sa dernière heure arrivée, mais il vous embrassait sur la bouche en criant : « Oh ! Aristokalo ! Aristokalo ! » Ce qui signifie à peu près : « Tu es très chic ! »

...Les Turcs mettaient le feu partout où ils passaient, mais pendant la bataille seulement, car c'étaient au fond de très braves gens, sauf les Albanais, fort pillards et parfois méchants. Un jour l'un d'eux m'offrit, dans une auberge, une tasse de café qu'il payait. Je voulus lui rendre sa politesse, il payait encore. Ainsi de suite. A la sixième tasse il m'expliqua qu'il avait rencontré, dans un chemin creux, un paysan grec qui avait l'air à son aise : « Couic ! » fit-il, en se passant la main sur le cou. Et il me montra une bourse, assez bien remplie, résultat de cette trachéotomie. Quand il me tendit la main, je la pris, cependant : je ne tenais pas à éprouver les effets de sa mauvaise humeur si je n'agréais pas sa politesse.

Les Turcs avaient encore une habitude assez fâcheuse : ils enterraient leurs morts tout autour des puits. On ne pouvait boire que de l'eau de cadavre : cela me donna la dysenterie. Eau de riz, laudanum, impossibilité de manger de ce calamari frit, qu'on prépare si bien à Volo. Dégouté, je partis pour la Crète. La Crète était alors sous la domination plus ou moins nominale de la Turquie. Mais elle s'était insurgée : il fallait voir ça.

Je débarquai à la Canée, restée turque sous la protection du « concert européen ». Des bateaux de guerre, français, russes, italiens, autrichiens, des soldats de toutes les nations, en assez mince échantillonnage. Mais des gens charmants ! Les Turcs aussi étaient charmants : ils ne me demandèrent que de prendre le fez. Je ne voyais pas plus d'inconvénient à me cacheter de rouge qu'à me coiffer d'un béret basque. Je prenais le café avec eux, et des breuvages plus violents avec les officiers français, surtout les officiers russes. J'écrivais, aussi. Mais comme il faisait très chaud, j'avais pris le parti d'écrire dans une moitié de tonneau remplie d'eau, en travers duquel j'avais fait clouer une planche. Je passais, comme Diogène, les après-midi dans ce tonneau. C'était très rafraîchissant ; mais cela finit par me donner une affection cutanée que nos débardeurs connaissent, paraît-il, et qu'il nomment la « grenouille ».

Ceci m'encouragea à rendre visite aux insurgés, comme d'ailleurs c'était mon devoir. Rien n'était plus facile, du moins en apparence. Les Turcs ne se maintenaient que dans quelques villes de la côte. Tout le reste appartenait à l'insurrection. En réalité, il y avait un rite qu'il fallait observer, comme on va voir.

...Je sors de la Canée avec mon fez. A un kilomètre à peu près de la ville, une sentinelle turque m'envoie un coup de fusil : un coup d'avertissement, j'imagine, et seulement pour obéir à sa consigne. Je montre de loin mon passeport ottoman, je l'agite, les mains en l'air. Elle me laisse approcher. Elle ne sait pas lire, regarde les cachets et me dit quelque chose qui peut signifier : « Allah soit avec toi », ou bien : « Va au diable ! » Je choisis d'aller au diable. Encore un kilomètre. Là, nouveau coup de fusil, tout aussi inoffensif, mais cette fois tiré par une sentinelle grecque. Je connais le rite ! J'enlève précipitamment mon fez, je le fourre dans ma poche — heureusement que ça se plie ! — je le remplace par un chapeau mou, et je fais de grands signes de croix, en criant : « Christiano ! Christiano ! » Jamais je n'avais fait autant de signes de croix, je le confesse, depuis ma première communion.

Cela suffit à la sentinelle, qui me laisse aller. Encore quelques centaines de mètres. Ce n'est plus un coup de fusil qui m'arrête : c'est un gosse d'une quinzaine d'années, porteur d'un flingot plus grand que lui et d'une double bandoulière de cartouches en travers de sa chemise, car il n'a ni dolman ni veston. Tout de suite il reconnaît ma nationalité, et dans le meilleur, le plus pur français, me demande très courtoisement quel est mon désir. Comme je le prie de me faire sa voir où il a si bien appris mon vernaculaire, il répond :

— Au lycée d'Athènes, naturellement ! ... Mais je suis venu passer mes vacances à l'insurrection !

Il ajoute :
— Je vais vous conduire à ces messieurs. Et il me mène au P. C. du Kritiri — une espèce de montagne — où je suis accueilli par des officiers insurgés de la meilleure éducation. Tous parlent français, m'offrent le raki d'usage, avec les mézès, c'est-à-dire de petits morceaux de fromage, des olives ou des anchois, et m'invitent à déjeuner, pour partager avec eux un lièvre du Kritiri. Celui qui n'a jamais mangé un lièvre du Kritiri, me disent-ils, ne sait pas ce que c'est qu'un lièvre.

Mais il faut attendre le patron, qui est en tournée d'inspection. On m'explique que c'est une espèce de dictateur civil et militaire, le maître et l'inspirateur de l'insurrection. Il arrive enfin : c'était M. Venizelos, plus jeune de trente-huit ans, avec une petite barbe noire en pointe, si j'ai bonne mémoire.

Bien entendu, à la Canée, j'avais essayé de comprendre à peu près ce que c'était que l'insurrection : à la fois une guerre relativement fictive contre la Turquie, et une

grande opération de politique intérieure. La politique grecque est surtout une politique de clans, comme en Albanie, en Corse, et dans pas mal d'autres régions méditerranéennes. Les clans de Crète — et des îles — composés d'ailleurs de gens assez costauds, étaient généralement favorables à M. Venizelos. Ceux de la Grèce continentale — telle qu'elle était alors, sans Salonique, et la Macédoine — plutôt hostiles. Mais en déclarant d'abord l'indépendance de la Crète à l'égard des Turcs, puis en faisant agréer l'annexion de celle-ci à la vieille Grèce continentale, M. Venizelos et son parti obtenaient la majorité.

M. Venizelos ne me dit pas tout cela, et je me gardai bien de lui poser des questions trop directes sur ce sujet. Mais il donnait bien déjà l'impression d'un chef ayant tout ce qu'il fallait pour devenir un grand manœuvrier, même le grand homme d'Etat qu'il fut depuis : car ce qui vient d'advenir ne saurait faire oublier le rôle de premier plan qu'il a su jouer depuis 1910, puis pendant la guerre et les années qui suivirent. Il se tint d'abord dans les généralités : tout ce qui était grec, de langue et de race grecques, devait redevenir grec. Et sûrement sa passion nationale était sincère. Il ajouta qu'il faisait la guerre à la Turquie parce qu'il était bien obligé pour réaliser les ambitions légitimes de son peuple. Mais d'autre part, me confiait-il, l'ancienne animosité des Hellènes contre les Ottomans était en train de se faire chose du passé. Certes, les Turcs étaient de pitoyables administrateurs. En Crète, ils n'avaient rien organisé, ils n'avaient pas tracé une route. L'argent de l'impôt passait en grande partie dans la poche des fonctionnaires et du sultan. Mais cet impôt était relativement léger, après tout... Et j'eus alors la surprise d'entendre ce Grec crétois me citer ces deux vers, assez peu connus pourtant, d'Hugo, dans le *Romanero du Cid* :

Le fise, quand il leur faut payer la
Trodevanco,
Leur fait l'effet du roi qui leur tond son
[chapeau].

Ah ! il la connaissait bien, notre littérature, M. Venizelos ! Et j'imagine qu'il ne partage pas l'opinion de quelques-uns de nos tribulations sur l'auteur de la *Légende des siècles*... L'œuvre d'Hugo, c'est un océan où il y a de tout. Mais quand on y plonge, il est bien rare qu'on ne puisse rapporter une perle.

La conversation, devant le lièvre du Kritiri, ne se tint pas toujours à cette hauteur, ni aux choses de la pure politique. L'adolescent au flingot en vint à me demander ce que je pensais des femmes crétoises. Je répondis très franchement que je n'en pensais rien, n'en connaissant aucune.

— Ah ! me fit-il, avec la fausse assurance de cet âge, qui aime à répéter ce qu'il a entendu dire et sans doute ne sait encore rien par lui-même, ce sont les Crétoises musulmanes qu'il faut connaître !... Car les Turcs nous ont tout enlevé, y compris ce qu'il y avait de mieux en fait de femmes !

Je conclus de là que cet esprit d'hostilité profonde entre Grecs et Ottomans ne s'était pas aussi complètement atténué qu'on venait de me le dire. Mais je suggérai que je partirais sans doute sans avoir vu une seule Crétoise musulmane, puisqu'elles ne sortaient que voilées, et étaient, dans leur demeure, chambrées au haremlik.

— C'est pourtant bien simple, fit le gamin. Vous vous promenez dans la campagne. Vous voyez une maison habitée par un musulman. Vous frappez à la porte et vous demandez de l'eau. Si le mari est là, c'est lui qui l'apporte. S'il est absent, c'est sa femme. Et alors vous faites comme vous voulez !

Je dois avouer — est-ce à ma honte ou à mon éloge ? — que je ne profitai pas du conseil. Je continuai de me méfier. Mais j'ai gardé un autre souvenir de mon séjour en Crète. Un certain après-midi que je me promenais dans les rues de la Canée, je vis un moine orthodoxe, une espèce de *staretz*, d'aspect très ascétique, passer dans sa robe bleue, portant sur l'épaule une grande hache à deux tranchants.

La hache à deux tranchants ! Cette hache dont l'archéologue Evans venait de découvrir de si nombreux exemples dans ces fouilles crétoises qui ressuscitent une civilisation abolie, vieille de trois mille ans avant notre ère, avec la figure de ses hommes à la taille mince, aux épaules carrées, ses femmes en robe à volants, serrées à la ceinture comme par un corset !... La même hache, en vérité ! Je demandai ce que cela signifiait : « *Symbolon* », me répond-t-il.

...Un certain culte de la hache s'est-il conservé en Crète durant cinq mille ans ? Ou bien avait-il reparu, à la suite des fouilles d'Evans, comme un emblème de la nationalité, de l'indépendance des Crétois ? Je ne l'ai jamais su.

En tout cas, je la regrette, cette année si lointaine qui vit l'aurore de la libération crétoise.

Et peut-être M. Venizelos la regrette-t-il aussi...

Pierre MILLE

Misanthropie

Un des plus intimes amis de M. Henri de Régnier entendait dire un jour :
— Aujourd'hui, il n'y a pas d'hommes de qui tout ne soit possible.

Il approuva, complétant seulement :
— ... et pas de femme de qui tout ne soit probable !

VIENT DE PARAITRE
GERARD PARIZEAU
L'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE AU CANADA
(2e partie)
\$1 l'exemplaire — \$8 la douzaine
EDITIONS ALBERT LEVESQUE
MONTREAL

Le sens et le terme des armements de l'Allemagne

(Du FIGARO)

Les signes matériels de l'évolution intérieure de l'Allemagne valent la peine qu'on les suive attentivement. Ils éclairent l'attitude de ses gouvernants au dehors comme au dedans.

Pendant l'exercice 1933-1934 l'économie allemande profita d'une amélioration sensible. Mais depuis quelques mois les indices d'activité ont fléchi, sauf pour les industries d'équipement, autrement dit celles qui font de l'outillage et des armes.

De quoi on est tenté de conclure que l'Allemagne prépare la guerre.

Conclusion qui traduit mal la nature exacte du phénomène en cause : elle laisse supposer une volonté libre. A vrai dire, l'Allemagne ne fabrique pas des armes seulement par dessein prémédité. Elle fabrique des armes parce qu'elle y est en quelque

sorte contrainte pour occuper sa main-d'œuvre, assurer sa discipline sociale.

La nécessité économique et sociale qui pousse le régime hitlérien à accélérer et multiplier les fabrications d'armement pour donner du travail au peuple est-elle plus ou moins inquiétante qu'une simple ambition politique d'affirmer sa puissance ? Dans quelle mesure la préméditation de puissance et la nécessité sociale se combinent-elles pour entraîner l'Allemagne à accroître ses armements ? Nous ne nous chargeons pas de le préciser.

Mais il est important de distinguer les deux aspects du phénomène pour faire apparaître ceci : aucune démarche ou combinaison de nature diplomatique ne peut empêcher l'Allemagne de s'armer ni ralentir son entraînement sur cette voie, attendu que l'arrêt de ses fabrications de guerre signifierait pour

elle, aujourd'hui, un accroissement brutal et massif du nombre de ses chômeurs, qui mettrait aussitôt en péril son régime.

On aperçoit ainsi le côté chimérique de la chorégraphie internationale que nous sommes en train d'organiser pour distraire l'Allemagne de s'armer.

L'industrie des armements est devenue la branche de salut pour l'économie allemande en péril de s'effondrer. Quelques chiffres suffiraient à le prouver. M. Dessirier en a, d'ailleurs, publié les plus instructifs. Depuis l'été dernier la production allemande destinée aux marchés de consommation est tombée d'environ 20 pour cent, et, pour le seul mois de janvier dernier, le déficit du commerce extérieur a atteint 105 millions de marks. Au contraire, pendant la même période, l'activité des industries d'équipement et d'armement est montée de 26 pour cent (90 pour cent depuis 1932).

Pour des raisons évidentes de salut intérieur, les dirigeants de l'Allemagne pousseront les industries de réarmement aussi longtemps qu'ils pourront, en y joignant la militarisation progressive, directe ou indirecte, de la main-d'œuvre. Le terme d'un effort d'une nature aussi artificielle coïn-

dera avec l'épuisement des ressources et ex-pédients financiers ou monétaires qui le soutiennent.

C'est ce terme qui sera dangereux et qu'il faut s'appliquer à prévoir exactement. C'est en vue de ce terme qu'il faut préparer des actes réfléchis, une attitude positive et un thème de conversation précis... En attendant, les papiers de procédure ou les proclamations juridico-diplomatiques laisseront l'Allemagne complètement indifférente.

On peut encore sans grande peine, croyons-nous, sauver la paix, mais non par un déploiement de banalités protocolaires et de rhétorique abstraite.

Lucien ROMIER

PARAITRA FIN AVRIL
HENRY LAUREYS
LA TECHNIQUE DE L'EXPORTATION
\$125 l'exemplaire — \$10 la douzaine
EDITIONS ALBERT LEVESQUE
MONTREAL

Une Bonne Affaire
Faites un placement dans votre Cité : gagnez 41% en payant vos taxes Immédiatement !

faites l'effort voulu

ACQUITTEZ VOS TAXES-MAINTEANT
et profitez de l'escompte !!

Santé Publique
Le Service d'Hygiène à Montréal, est un peu le médecin de famille d'un million d'habitants. Tout le complément de médecins, d'infirmières, de bactériologistes, d'inspecteurs et d'ingénieurs sanitaires maintiennent jour et nuit une surveillance aussi étroite que constante. On est trop peu renseigné sur le travail important que s'impose un personnel extrêmement diligent et dévoué. Tous les aliments sont soigneusement examinés et surveillés. La glace ne peut être récoltée, ni vendue, sans une rigoureuse inspection. Les viandes sont soumises à l'examen sévère des vétérinaires. L'inspecteur des aliments au marché, dès l'aube, surveille les produits qui y sont apportés. Restaurateurs, restaurants et employés sont soumis à l'inspection du Département. Grâce à une ferme direction et au dévouement de son personnel, le Département d'Hygiène rend aux citoyens des services on ne peut plus précieux. Le Service d'Hygiène constitue l'un des services essentiels maintenu par les taxes que vous payez.

En acquittant à l'avance vos taxes 1935-36, vous bénéficiez, de ce chef, d'un escompte de 4 1/2%. Profitez-en. Plus tôt vous paierez vos taxes à la ville plus vous épargnez. Si vous ne pouvez tout acquitter à la fois, payez-en du moins la forte partie maintenant. Vous aurez toutes les explications au sujet de vos comptes de taxes à l'Hôtel-de-Ville, chambre 5.

Service des Finances, Cité de Montréal
23 AVRIL, 1935

EN AIDANT VOTRE VILLE C'EST A VOUS-MÊME QUE VOUS ÊTES UTILE

LE CINÉMA

Le Bonheur

Philippe, un jeune anarchiste, tente d'assassiner une grande vedette de cinéma, Clara Stuart. Celle-ci, par étonnement...

Le bonheur est une chose difficile à atteindre et bien plus encore à garder. Ce jeune anarchiste, devenu amoureux de la grande vedette de cinéma qu'il a tenté de tuer...

Voilà ce qu'illustre la pièce de Henry Bernstein, telle qu'on l'a adaptée au cinéma. Le film qui tient l'affiche cette semaine au Cinéma de Paris mérite d'être vu tant pour sa composition que pour son interprétation.

La Marche nuptiale

Cette pièce d'Henri Bataille montre la force d'un amour simple que rien ne peut altérer. Une jeune fille de la noblesse épouse un pauvre compositeur de musique...

Quadrille d'amour

Ils sont deux... naturellement et ça finira par quatre mariages... tout aussi naturellement. Mais avant d'en arriver là, il y aura bien des complications...

Jean-Claude MARTIN

Folies Bergères

Un film qui n'a de français que le titre et le refrain de Valentin, chanté au début. Le baron Fernand de Cassini, banquier et moutain...

ci revient le soir même, pendant la réception. Complications, puis dénouement heureux.

Le film débute par deux ou trois scènes de music-hall et se termine de même. Sans la bonne humeur de Maurice Chevalier (Charlier-Cassini), ces scènes un peu longues auraient probablement lassé.

Behind the Evidence

Les producteurs de cinéma américains se font une amusante conception du journalisme et de la justice pénale. « Behind the Evidence » nous fait grâce des avocats de même acabit que les procureurs de Hauptmann et des « districts attorneys » comme John Barrymore les a eus.

Dollard DANSEREAU

Versez dès maintenant vos impôts à la Ville

Acquitter ses impôts à temps est un devoir que tout citoyen doit accomplir sans hésiter. En ce faisant, il évite à l'Etat des frais supplémentaires qui, en définitive, retomberaient sur lui.

Le fonctionnement de l'administration municipale impose à la Ville des dépenses courantes considérables. Quand la Ville n'a pas l'argent en caisse pour y subvenir, elle doit emprunter des banques, à qui elle paie intérêt.

Le montant des impôts acquittés d'avance s'est élevé l'an dernier à \$3,500,000. Les services municipaux s'en sont trouvés considérablement améliorés.

J.-C. M.

VIENT DE PARAITRE JEAN CHARBONNEAU L'ÉCOLE LITTÉRAIRE DE MONTRÉAL \$1 l'exemplaire — \$8 la douzaine EDITIONS ALBERT LEVESQUE MONTREAL

Une lettre du R. P. Brouillard, O.F.M.

Le Père Brouillard se croit victime d'une injustice. Je ne saurais lui démontrer ma bonne foi plus clairement qu'en publiant la lettre qu'il m'a envoyée en réponse à mon article du 13 avril sur son livre de critique: « Sous le signe des muses ».

Monsieur le critique,

L'auteur du livre qui vous a ennuyé vous remercie de la critique qui l'a ennuyé. Il s'est aperçu que, dans certains milieux de la province, on avait la digestion très lente. Malheureux dyspeptiques à qui j'offre mes sympathies d'homme qui digère sans difficulté.

Je ne veux pas relever les inconséquences inexactitudes de votre feuilleton, du moins pas toutes. Il m'est d'abord venu à l'idée de vous demander la permission de publier cela dans le courrier de Colette avec ce titre neuf qui irait pas mal: « Réflexions d'une paire d'aiguilles. Il vaut mieux, pour l'honneur de la critique canadienne, nous en tenir à de particulières félicitations.

« Le Père Brouillard scandalisé », m'a secoué d'un rire profond et j'entends déjà celui de mes amis qui ne connaissent par autre chose que par une mauvaise note. M. Asselin n'a pas du tout effrayé ma pauvre petite et frileuse âmelette (après toutes ces épithètes et ce diminutif, il n'en reste plus, quoi!) ?

« Vous n'avez pas cité de mémoire ou d'après un bout de feuille qu'on vous aurait demandé de « régler », vous auriez vu que ma restriction était maladroite, je l'admets, et ne méritait les honneurs d'un à priori sur lequel on modéliserait ses jugements. Dans ce cas, je ne vois pas pourquoi vous me reprochez ma façon d'agir: puisque vous-même vous adoptez cette puérile façon d'agir (?)»

« Au vrai, ce qui m'a choqué dans la réponse de M. Asselin, c'est cette formidable équivoque: « condamné par l'Eglise pour raison d'opportunité ». Ce qui laissait à entendre qu'un jour peut-être la pensée de M. Maurras deviendrait orthodoxe ou seulement batement neutre. Mais après votre mise au point, j'avoue que ma rectification ne porte pas. Je vous remercie de me le faire remarquer et vous prie d'offrir mes excuses à M. Asselin dont je suis un admirateur. Il le sait d'ailleurs. S'il faut avoir le courage de ses opinions, il faut aussi, sous peine d'être injuste, avoir le cœur de rétracter ses bêtises. Je déplore seulement le transparent parti-pris et le reblanchissage indirect, le stonachal et chronique malaise, la paralogique exploitation, de votre article. Je vous avais écrit une équivoque comme celle-là risquera toujours de me lancer contre les moulins à vents. Tant pis pour ceux à qui appartient la rose! Au cas où vous aimeriez relire les textes — ce qui est excellent même après une méthodique exécution — notez que mon enquête fut publiée l'an dernier en février, non par la REVUE FRANCISCAINE, mais par LES CAHIERS FRANCISCAINS. Pour un caudataire explicite de M. Maritain, vous auriez aussi avantage à transcrire au complet ses titres de livres. Votre « service » nous semblera plus direct. Mes contradictions sur Nérée Beauchemin n'ont abusé que votre scrupuleux esprit. Les autres ont vu

1 Nous avons publié tel quel l'article de M. Dagenais sur le livre du P. Brouillard — que nous n'avions malheureusement pas eu le temps de lire — parce que l'article, des plus honnêtes comme valeur et comme intentions, était en outre honnêtement écrit. Nous faisons de même de la réponse du R. P. Brouillard et de la réplique de M. Dagenais, qui gardent l'un et l'autre, cela va sans dire, la responsabilité de leurs écrits respectifs.

2 Cette parenthèse, comme toutes celles qui suivent et qui sont composées en italiques, sont dues à M. Dagenais.

que j'analysais là deux livres distincts, que le premier est une influence de Hugo, l'autre une réalisation du « vrai Beauchemin, authentique et lui-même ». Pardon, si je recommence. Il n'y a pas d'adjectifs de trop en pareil cas. L'entre-défense de Baudelaire est d'une faiblesse déconcertante. Tout le monde peut en transcrire, des vers baudelaïriques, de plus forts que ceux-là. Et après? On n'aura prouvé que le péché lui était familier, très familier. Mais où est la confession, le repentir, la grâce et les sermons propos? On est catholique quand on vit ces nobles et sublimes réalités. Votre phrase sur Calvet est une malicieuse insinuation. Je rapporte textuellement le jugement de cet auteur avec renvoi précis à son Renouveau catholique. Il n'y a pas de possibilité d'erreur que pour les yeux de taupes qui font usage de lunettes boucanées. Le reste contient des opinions intéressantes, comme votre insurrection contre mon plaidoyer en faveur de l'épithète (si vous savez combien il était inutile au Canada français), la reconnaissance de mes efforts pour atteindre à la valeur humaine d'une oeuvre. La plupart de ces opinions n'ont que le malheur d'être d'un disciple.

Vous remerciez de cette confusion assez longue pour être intéressante, vous plaignant d'avoir trouvé moyen d'élaborer deux colonnes de gloses sur un livre énumérant, vous recommandant de m'excuser auprès de M. Edouard Montpetit pour mon involontaire plagiat (je croyais cette formule « Sous le signe de... » assez répandue pour qu'on ne lui attribue pas la gloire... ou la honte de l'avoir monnayée) je vous tends une main chaleureuse pour votre franchise, votre allant, vos arguments drus et pas machés. Les qualités polémiques d'une « pointe » m'ont toujours plus charmé que ses valeurs d'art ou de littérature. J'ai encore dans la mémoire la magnifique « Défense des polémistes » par Parizeau, parce que d'abord ces paroles me sont allées mordre au cœur.

FR. CARMEL BROUILLARD, O.F.M.

P.-S. — Au moment de vous envoyer cette lettre, j'en reçois une de l'éminent critique des ÉTUDES (Paris), le R. P. Alphonse de Parvillez, d'où j'extrait, à votre intention, cette phrase: « Cette critique (il s'agit de mon essai) si ferme, aux principes si sûrs, m'a fait grand plaisir. Voilà ce qui neutralise les commentaires de la rue Sainte-Catherine.

Quand on publie, mon Père, il faut s'attendre à recevoir quelquefois autre chose que des éloges, si ennuyeux que cela soit. Quelques observations suffiront, je pense, pour remettre les choses au point. Je regrette beaucoup d'avoir écrit REVUE FRANCISCAINE au lieu de CAHIERS FRANCISCAINS et d'avoir reculé la date de votre enquête de quelque dix mois. Pour ce qui est de la mauvaise impression que m'avait laissée votre rectification au sujet de l'opinion de M. Asselin sur Maurras, croyez bien que je l'aurais ignorée dans ma critique si rien dans votre livre ne l'avait confirmée. Pour être bref, je me contenterai, au sujet de Nérée Beauchemin, de renvoyer le lecteur à votre étude. La contradiction que j'y dénonçais s'y trouve. De plus tout le monde conviendra qu'il faut avoir perdu le sens des valeurs pour comparer des vers de Beauchemin à des « faux fougueuses ». Votre émotion vous a fait commettre une autre méprise. Vous avez écrit que Baudelaire ignorait dans son oeuvre la nature du péché. J'ai montré que cela était faux et rien de plus. Si l'abbé Calvet refuse de considérer Baudelaire comme un écrivain catholique, ce n'est

* Phrase incomplète si le R. P. Brouillard a voulu dire que M. Dagenais aura seulement prouvé que le péché était familier à Baudelaire.

LA RADIO

RENDEZ À CÉSAR...

Vendredi dernier l'Heure provinciale donnait à ses auditeurs l'occasion d'entendre une belle Messe de Requiem rarement chantée dans nos églises, celle de Gabriel Fauré. Je doute même que cette œuvre soit au répertoire de l'une quelconque de nos sociétés chorales. C'était donc une initiative louable de la part de l'Heure provinciale.

On avait entendu l'Introït et le Kyrie lorsque l'annonceur — c'était apparemment la voix de M. Letondal — vint au micro nous dire: « Vous venez d'entendre l'Introït et le Kyrie de la Messe de Requiem de Gabriel Fauré. » Et il ajouta:

Introït dès l'enfance au plain-chant, formé à l'école des maîtres de la musique religieuse qui fut durant longtemps la musique elle-même, accoutumé à tous les détails de la liturgie romaine, Gabriel Fauré avait maintes raisons d'écrire pour l'Eglise. Déjà il a composé une Messe Basse. Depuis longtemps, sans doute, la suprême prière le hante, comme elle a hanté Mozart et Berlioz. Voici que l'idée de la mort est en lui. Son père n'est plus, sa mère touche aux limites de la vie. Entre deux deuil, en 1886, Gabriel Fauré écrit sa Messe de Requiem. Sans doute le lucaet eis est tout naturellement murmuré en faveur de ceux qui l'ont bercé, et qu'à son tour il voudrait pouvoir bercer dans l'au-delà mystérieux.

...Requiem aeternam dona eis Domine, dit la liturgie romaine, et elle ajoute: Et Lux perpetua lucaet eis... quia pius es!...

Tout le Requiem de Gabriel Fauré est éclairé par cette pensée de mansuétude: Quia pius es! Il est impossible que l'Infini ne soit pas élément, que la chétive âme humaine ne rencontre pas sur sa route un souffle paternel. La terreur n'offense-t-elle pas Dieu? Elle atteste un manque de confiance et il faut être confiant, confiant sans nulle superbe, bien au contraire, humblement confiant, pour s'accorder aux harmonies du monde.

Puis l'annonceur se retira du microphone après avoir ainsi présenté cette belle œuvre et prévenu l'auditoire qu'on allait entendre l'Offertoire.

Tout cela était très beau, très bien,

sans doute pas pour la même raison que vous.

Arrivons-en à votre post-scriptum. En janvier dernier, un autre éminent critique, celui-là de la REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES (Paris), comparait l'Introït du Canada pour tous de M. Jean Bruchési au Napoléon de M. Jacques Bainville. Le fait que cette opinion vienne de France n'oblige personne à la prendre pour soi, quel que soit son sentiment sur M. Bruchési.

N'en déplaise au Père Brouillard, je crois qu'il n'y a rien de honteux pour moi à reconnaître que je ne suis pas un maître en lettres et en philosophie. Quant à la plaisanterie de mauvais goût que lui ont inspirées mes citations de Maritain, le Père Brouillard, même s'il n'aime pas saint Thomas, aurait dû s'en dispenser, ainsi que de quelques autres qui sont d'un esprit vraiment trop facile.

Gérard DAGENAIS

VIENT DE PARAITRE HON. ATHANASE DAVID EN MARGE DE LA POLITIQUE \$1 l'exemplaire — \$8 la douzaine EDITIONS ALBERT LEVESQUE MONTREAL

le boniment fort approprié et lu sur le ton qui convenait.

Il n'y manquait qu'une chose. C'est que l'annonceur avait négligé de dire que le paragraphe qui commence par les mots: Introït dès l'enfance... se trouve à la page 46 du livre que M. Philippe Fauré-Fremiet a consacré à son père et publié aux Editions Rieder, à Paris, et qui porte le numéro 3 de la collection des « Maîtres de la musique ancienne et moderne ». L'annonceur avait aussi négligé de dire que les deux autres paragraphes se lisent à la page 49 du même ouvrage.

A ces détails près, c'était très bien. Georges LANGLOIS

Rééditions

Octave AUBRY: L'Aiglon prisonnier. Chez Flammarion, dans la collection « Hier et Aujourd'hui »: 3 fr. 75.

« Ma naissance et ma mort, voilà toute mon histoire... » s'écriait avec une déchirante mélancolie le fils de Napoléon, aux derniers jours de sa vie.

Entre l'une et l'autre, pourtant, il y a les années d'exil à Schœnbrunn, qui, dans cette brève destinée, durent paraître bien longues. Cette agonie lente du prince dont on voulait faire un archiduc autrichien, l'éloignement de son père, emprisonné lui aussi à l'autre bout du globe, ont, de tout temps, ému toutes les imaginations.

Octave Aubry, auteur de La jeunesse du Roi de Rome, a su montrer le secret de cette âme. Certains n'ont vu dans le duc de Reichstadt qu'un prince léger, habillé avec recherche, un adolescent galant. La vérité est tout autre — et tragique. Y a-t-il drame plus agaçant que la détresse de ce jeune homme auquel on veut faire oublier jusqu'au souvenir de son père? A cette pesée, il résiste désespérément, dans sa solitude, avec un courage, une obstination héroïque. Peu à peu, il lui faut bien céder, mais il ne le fit jamais qu'à la surface. Pendant que ses professeurs le croient occupé à travailler son droit, il lit le Mémorial, il vit avec son père, il veut rester digne d'un héritage fabuleux.

C'est ce qu'Octave Aubry, avec son expérience d'historien psychologue, a admirablement vu. Son art fait d'humaine compréhension jette une affreuse lumière sur le destin tragique d'un adolescent qui avait la nostalgie de la gloire.

Jules AURIC

VIENT DE PARAITRE MGR CAMILLE ROY NOS PROBLÈMES D'ENSEIGNEMENT \$75c l'exemplaire — \$6 la douzaine EDITIONS ALBERT LEVESQUE MONTREAL

Avis aux annonceurs

L'« Ordre » ne s'est jamais tant lu que depuis quelques jours. L'annonceur avisé profitera de ses derniers jours pour y insérer sa publicité.

craient de plus une grande partie de leur fortune à ces sortes de travaux. On vit même quelquefois plusieurs particuliers riches entreprendre en commun la construction de routes pour lesquelles ils dépensaient de grandes sommes, quand ils n'y travaillaient pas eux-mêmes. D'autres faisaient en mourant des legs considérables destinés à ces travaux qu'on regardait comme des entreprises nobles et auxquelles les empereurs se faisaient une gloire de participer. En général, les anciens Romains avaient la plus grande estime pour tous ceux qui contribuaient de leurs deniers à la construction de chemins publics; ils consacraient leur mémoire par des inscriptions, des médailles; ils leur élevaient des statues et même des arcs de triomphe. Les grandes routes romaines ont fait l'admiration des civilisations subséquentes. Des savants comme Danville, Nicolas Bergier et Rondelet m'ont fourni la documentation nécessaire pour compléter ce que les historiens (plus intéressés aux faits d'armes) ont paru en quelque sorte négliger. L'histoire nous démontre que la voie publique peut faire la gloire d'un gouvernement; elle est une question primordiale dans un pays relativement jeune comme le nôtre. Lui a-t-on donné jusqu'à présent toute l'attention qu'elle mérite? Henri TALBOT-GOUIN architecte-expert de la Province.

LES VOIES PUBLIQUES DE L'ANTIQUITÉ

Extrait d'un volume en préparation: « La Voirie dans l'Histoire »

RELATIVEMENT à l'art de bâtir. Les routes peuvent être considérées comme des murs de différentes largeurs et d'une longueur indéfinie, dont le revêtement est posé horizontalement et consolidé de manière à former une superficie solide et durable, afin de faciliter les transports et les communications dans toutes les parties d'un pays.

L'utilité des chemins ne saurait être contestée. On peut même dire que plus un Etat est grand, plus il est nécessaire qu'il soit traversé par de bonnes routes. C'est un des moyens dont se sont servis les anciens Romains pour agrandir et maintenir leur empire.

L'étendue immense des grandes voies construites par les Romains, leur durée, leur solidité, les obstacles qu'elles ont surmontés, ont excité de tout temps l'étonnement et l'admiration universelle. Nicolas Bergier, dans son Histoire des grands chemins de l'empire romain, assigne à leur construction quatre objets principaux. Le premier était d'occuper les troupes en temps de paix et les citoyens oisifs de chaque province, afin d'éviter les tumultes, les séditions et autres mouvements que

l'inaction et la misère ne manquent pas de produire; le second était d'assurer la célérité de la correspondance entre la capitale et toutes les parties de ce vaste empire; le troisième, de faciliter les expéditions militaires et le transport des bagages des armées, pendant toutes les saisons de l'année et dans toutes les provinces; enfin, le quatrième, la commodité des voyageurs et les besoins du commerce.

Le vaste empire romain était alors divisé en 113 provinces, traversées par 372 grands chemins, formant ensemble, d'après l'itinéraire d'Antonin, une longueur de 52,964 milles. Il sortait de Rome vingt-neuf grandes voies militaires, dont quelques-unes s'étendaient jusqu'aux extrémités de l'empire.

Nous verrons un peu plus loin comment étaient construites ces routes solides que le célèbre architecte Rondelet a décrit comme étant des murs de soutènement posés horizontalement. Elles étaient bordées, jusqu'à une distance de cinquante milles, de temples, de palais, de bains, d'hippodromes, de tombeaux et autres superbes édifices. On trouvait encore, le long des grandes

voies militaires, des bâtiments construits aux frais du public, désignés sous les noms de mutations et mansiones, que l'on peut traduire par maisons de poste et de logement. Les postes, ou mutationes, étaient éloignés les uns des autres de douze à quinze milles. Les édifices appelés mansiones servaient au logement des troupes.

Chez les Romains, la surveillance des travaux publics, et surtout des grands chemins, était un emploi fort estimé et sollicité par les premiers magistrats de la république. Jules César ayant été nommé curator viarum, c'est-à-dire ministre des grands chemins, fit continuer la voie Appia. Outre les deniers publics affectés à cette entreprise, il y employa une très grande somme de son argent, et ce fut une des opérations qui servirent le mieux à établir son crédit dans l'esprit du peuple, dont elle augmentait à la fois la puissance et la gloire.

Auguste César se voyant paisible possesseur de l'empire, avec vingt-cinq légions que l'oisiveté pouvait corrompre, les employa à réparer les grands chemins déjà faits et à en construire de nouveaux. Dans la suite, cet empereur fit fonder des statues d'argent qui lui avaient été décernées par ses amis, par les particuliers et les peuples de l'empire, à l'occasion de ses triomphes, et il en employa la valeur à la construction des voies publiques; de plus, il confia la réparation de grands chemins à ceux qui avaient obtenu les honneurs du triomphe, afin qu'une par-

tie des dépouilles des ennemis qu'ils avaient vaincus fût consacrée à ces importants travaux. On trouve à Nîmes une inscription prouvant que Tibère fit réparer à ses frais les chemins des Gaules et de l'Espagne.

Domitien fit construire une superbe route qui reliait Sinuesse à Pouzzol, longue de vingt-six milles et dont le pavé était formé de grandes pierres carrées et de marbre.

L'empereur Trajan fit réparer et améliorer partout les grands chemins, les redressant et supprimant les détours trop nombreux qu'ils faisaient, relevant les parties basses et abaissant celles qui étaient trop élevées. Il fit construire beaucoup de ponts, et même une route qui traversaient le lac Pontia. La chaussée, qui avait plus de seize milles de longueur, était soutenue par un grand nombre d'arches.

Les empereurs Adrien, Antonin et Marc-Aurèle se sont aussi fort intéressés aux chemins. Septime Sévère et ses fils firent faire à leurs frais, autour de Rome, un chemin pavé de grandes pierres, et réparer les voies d'Espagne.

Les grandes routes et voies militaires des Romains furent constamment entretenues avec une vigilance extrême, jusqu'au règne de Théodore le Grand, époque où l'empire devint la proie de princes ignorants et barbares, plus désireux de se partager ses richesses que de veiller à la conservation des routes, qui seules pouvaient en perpétuer la source dans les provinces nouvellement soumises à la domination romaine.